

17 mai 2013 -17:56

Appartient à [Conseil des ministres du 17 mai 2013](#)

## Seconde phase de prise en charge médicale suite à l'accident de Wetteren

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a approuvé les budgets nécessaires au biomonitoring, à la suite de la catastrophe de Wetteren.

Le SPF Santé publique lance la seconde phase de prise en charge médicale suite à l'accident de Wetteren. Il s'agit d'une analyse épidémiologique qui consiste à déterminer l'éventuel degré d'exposition à l'acrylonitrile.

Plus d'informations dans le [communiqué de presse du SPF Santé publique](#).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>